

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 janvier 2022

Autoroute A52 : Le nouvel échangeur de Belcodène a été inauguré

L'échangeur de Belcodène, situé sur l'A52 (n°33), a été inauguré ce jeudi 13 janvier 2022 au terme de deux ans de travaux, en présence de Christophe MIRMAND, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des Bouches-du-Rhône, Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, Marie-Pierre CALLET, Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône déléguée aux routes, représentante de Martine VASSAL, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Serge PEROTTINO, Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, représentant de Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence, Pierre COPPEY, Président de VINCI Autoroutes, Blaise RAPIOR, Directeur Général d'Escota, et Patrick PIN, Maire de Belcodène. En offrant un nouvel accès à l'autoroute A52, cette nouvelle infrastructure attendue de longue date par les collectivités territoriales, et qui sera mise en service à la mi-février, améliorera significativement les conditions de mobilités des habitants des communes du Pays de l'Étoile entre Aix-en-Provence et Aubagne, en contribuant à une meilleure desserte du territoire et à des déplacements routiers plus sûrs, plus fluides et, par là-même, moins émetteurs de CO₂. Le projet, d'un montant de 17,96 millions d'euros HT, a été financé conjointement à hauteur de près de 79% par VINCI Autoroutes (Escota) pour le compte de l'État, et de près de 21% par le Département des Bouches-du-Rhône, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Aix-Marseille Provence.



Une infrastructure aux nombreux bénéfices pour le territoire

Au cœur du Pays de l'Étoile, dans les Bouches-du-Rhône, l'autoroute A52 relie Aix-en-Provence à Aubagne ainsi qu'aux nombreuses communes et pôles d'activités situés entre elles. La création de l'échangeur de Belcodène répond à un besoin de mobilité grandissant au sein d'un territoire faisant preuve d'une croissance démographique et d'un développement économique particulièrement dynamiques.

Situé sur la commune de Belcodène, entre la bifurcation A8/A52 et l'échangeur de La Destrousse (n°33.1), l'échangeur porte le n°33 et se raccorde directement sur les routes départementales n°96 et 908 grâce à un nouveau giratoire.

Cette nouvelle infrastructure permettra notamment :

- De faciliter au quotidien les déplacements des habitants des communes environnantes, en réduisant et en fiabilisant leurs temps de parcours, notamment lors des trajets domicile/travail, grâce à davantage de fluidité et un accès facilité à l'autoroute.
- D'augmenter la sécurité :
 - o en diminuant, de près de la moitié, le trafic routier dans les agglomérations des communes traversées par la route départementale n°96, principalement dans celles de La Bouilladisse et de La Destrousse ;
 - o en réduisant fortement les remontées de véhicules sur l'A52 au niveau de l'échangeur de La Destrousse (n°33.1) aux heures de pointe.



Le nouvel échangeur se situe au carrefour des routes départementales 908 et 96, dans le territoire du pays d'Aubagne et de l'Étoile (photo Guilhem Canal).

Christophe MIRMAND, préfet de région et préfet du département des Bouches-du-Rhône :

« C'est avec satisfaction que j'assiste aujourd'hui à l'inauguration de cet échangeur de Belcodène très attendu depuis près de 20 ans par les habitants du secteur.

La réalisation de ce nouvel échangeur a été financé à hauteur de 79% par le contrat ÉTAT-VINCI Autoroutes (Escota). »



Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France a déclaré lors de son allocution :

« En 2019, nous avons signé une convention « Autoroute Bas Carbone » avec VINCI Autoroutes. Cette convention, qui s'inscrit dans notre objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, consiste à accélérer massivement le développement des mobilités décarbonées sur autoroute et ambitionne de mettre l'infrastructure autoroutière au service de la réduction de la consommation d'énergie et de la préservation des milieux naturels et la biodiversité. Ensemble, nous faisons ainsi la promesse d'améliorer les conditions de mobilité de nos habitants et de réduire l'impact de nos déplacements sur le climat, notamment avec l'échangeur de Belcodène. En effet, celui-ci permettra d'améliorer considérablement la desserte des communes de notre territoire, en répondant à un besoin de mobilité croissant. En garantissant aux habitants de notre région un trafic plus fluide, nous agissons concrètement pour leur bien-être et sur la qualité de l'air qu'ils respirent. »

Pierre COPPEY, Président de VINCI Autoroutes, a rappelé que, « neuf déplacements sur dix se faisant par la route », des infrastructures telles que celle-ci, « en fluidifiant les mobilités » jouent un rôle « structurant pour contribuer au développement de transports plus durables au cœur des territoires ». Parce que « le réseau autoroutier, qui représente seulement 1 % du million de kilomètres du réseau routier français, concentre 30 % des distances parcourues et 25 % des émissions de CO₂, il constitue un levier de changement incontournable, et indispensable. » Avant de conclure : « A nous de favoriser la transformation des mobilités en faisant évoluer les infrastructures existantes, comme ici sur l'A52 à Belcodène. »

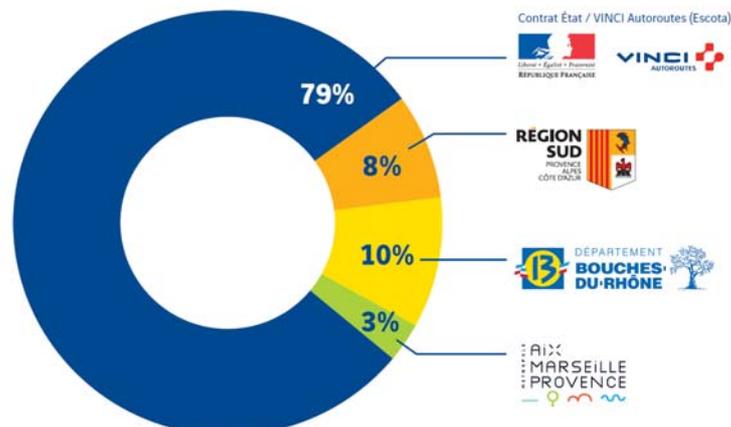


(Photos Guilhem Canal)

Une réalisation concertée et cofinancée

La création du nouvel échangeur est le résultat d'une réalisation concertée et d'un investissement porté conjointement par les différents acteurs, publics et privés, du projet : VINCI Autoroutes (Escota) dans le cadre de son contrat de concession avec l'État concédant, d'une part, et les collectivités territoriales, d'autre part : le projet, d'un montant global de 17,96 millions d'euros, a ainsi été financé à hauteur de 79% (14,21 M€) par le contrat ETAT-VINCI Autoroutes (Escota), et de 21% par le Département des Bouches-du-Rhône (1,72 M€), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,43 M€) et la Métropole Aix-Marseille Provence (600 000 €).

Ce mode de financement partagé témoigne de la volonté commune des différents partenaires de réaliser ce projet essentiel pour le territoire



Excellence opérationnelle, performance socio-économique et ambition environnementale

>> Un chantier technique, mené à bien dans le respect des délais et des conditions de sécurité

Le nouvel échangeur, déclaré d'utilité publique par l'État en août 2018, a été construit en 2 ans, dans le strict respect des contraintes sanitaires et des délais contractuels. Outre les nombreuses phases de terrassements, qui ont permis de modeler le site pour accueillir la nouvelle gare de péage ainsi que les 4 bretelles d'entrée et de sorties accessibles dans les deux sens de circulation, une phase particulièrement technique a permis de mettre en place le nouveau pont au-dessus de l'autoroute A52 (cf. encadré).



Au total, plus de 850 personnes ont participé à la réalisation des travaux. Toutes ont été accueillies et sensibilisées aux risques de ce chantier, la sécurité étant une priorité pour VINCI Autoroutes, dans le cadre de sa politique de maîtrise d'ouvrage 0 accident, partagée avec l'ensemble des entreprises partenaires.

Le tablier du pont posé en une seule nuit

La pose du tablier du pont est une opération complexe et spectaculaire. Avec un poids de 450 tonnes, celui-ci est transporté par une remorque motorisée, utilisée spécifiquement pour ce type d'opérations. Lors de son déplacement sur l'autoroute, temporairement fermée à la circulation pour l'occasion, le tablier circule en position haute. Une fois arrivé sur site, il est mis en place au-dessus des appuis situés de part et d'autre de l'autoroute, avant d'être posé au ralenti, suivant une conduite millimétrée. Ensuite, des techniciens et des ingénieurs spécialisés procèdent à l'installation de la structure et au contrôle du positionnement du tablier sur ses appuis définitifs, avant la remise en circulation de l'autoroute à l'aube.



Mise en place du tablier du nouveau pont la nuit du 19 décembre 2019, sous fermeture de l'A52 (photo Guilhem Canal).

>> Un chantier respectueux de l'environnement

Dans le prolongement de son ambition environnementale de maître d'ouvrage, VINCI Autoroutes a porté une attention toute particulière à la performance écologique du chantier, qui s'est accompagnée de plus de 220 mesures en faveur de la préservation des milieux naturels, de la faune et de la flore, parmi lesquelles :

- Trois bassins d'assainissement créés pour traiter les eaux de ruissellement sur les chaussées avant leur rejet dans le milieu naturel, et confiner toute éventuelle pollution résultant d'un accident ;
- Une zone humide d'environ 2 000 m² reconstituée à proximité de l'échangeur pour préserver des espèces floristiques s'épanouissant en milieu humide, comme le Jonc des crapauds ou la Salicaire à feuilles d'Hyssope, et la faune locale, notamment des populations d'amphibiens (Crapaud commun) et d'odonates (libellules), recensées dans le secteur.
- Des plantations avec des choix d'essences locales (Chêne, Romarin, Cyprès, Laurier Tin...) permettant d'intégrer l'infrastructure de façon harmonieuse dans son environnement. Au total, 80 arbres de haute tige et 2 340 arbustes ont été plantés.

Quand le chantier révèle l'histoire d'un territoire



Partenaire de VINCI Autoroutes, le Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence a réalisé des suivis durant tout le chantier de construction de l'échangeur de Belcodène. Les paléontologues ont ainsi tamisé près de 500 kg de sédiments et mis au jour de nombreux fossiles de tortues, de poissons, de crocodiles, de lézards, de plantes, ainsi que de dinosaures. La plupart des fossiles datent de la fin du crétacé, il y environ 80 millions d'années, à une période où un grand lac s'étendait de Saint-Maximin à Martigues. Des investigations qui permettent aux paléontologues de reconstituer la biodiversité et l'environnement de l'époque.

Le paléontologue Yves Dutour nous présente les carapaces de tortues fossilisées retrouvées sur le site de Belcodène et reconstituées par son équipe. (Photo Lucas Scherrer)

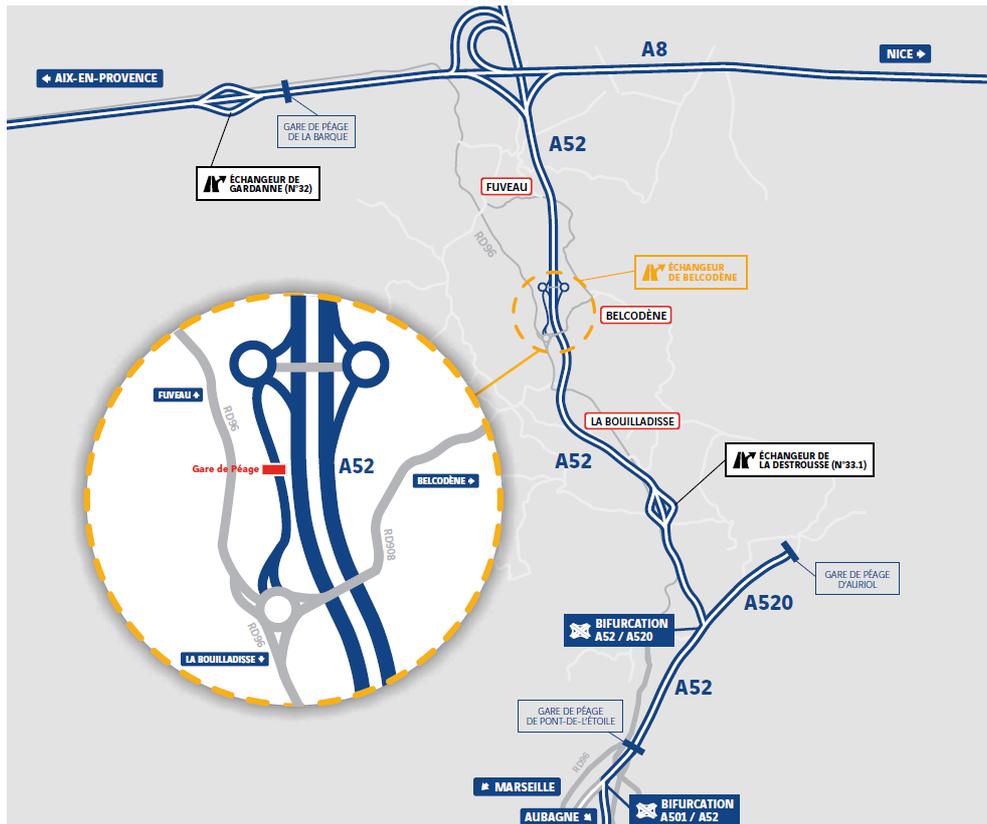
>> Un chantier générateur d'emploi et d'insertion

Tous corps de métiers confondus, la construction de l'échangeur a représenté plus de 180 000 heures de travail dont plus de 8 200 heures, soit environ 5%, ont été accomplies, au titre de l'insertion, par des personnes éloignées de l'emploi. Ainsi, 9 personnes ont trouvé un emploi au sein de ce chantier, par exemple de conducteur de poids lourds, d'agent de sécurité, de géomètre ou encore d'aide-comptable. Au plus fort du chantier, ce sont 150 compagnons, techniciens, ingénieurs qui étaient à pied d'œuvre, et une cinquantaine d'engins de travaux publics (pelles mécaniques, tombereaux, camions, bulldozers...) qui étaient mobilisés.

>> Une mise en service dans quelques semaines

La mise en service de l'échangeur est conditionnée à l'obtention de la Décision Ministérielle qui devrait intervenir d'ici la mi-février.

>> Le plan de situation



Contacts presse :

Préfecture Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Service de la communication interministérielle : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Laurie TICHADALLE, 07.63.67.40.49 - ltichadelle@maregionsud.fr

Département des Bouches-du-Rhône :

- Sarah AUBERT, 06.60.46.73.44 - sarah.aubert@departement13.fr

Métropole Aix-Marseille Provence :

- Service Presse : 04 91 99 79 74 - presse@ampmetropole.fr

VINCI Autoroutes :

- Sophie LETHUIN-FARGE, 06.01.04.54.43 - sophie.lethuinffarge@vinci-autoroutes.com